



Cabinet du Maire
Démocratie participative
05 56 22 38 72
proximite@latestedebuch.fr
quartiers@latestedebuch.fr

Conseil de quartier La Teste EST-Bonneval

Compte-rendu de réunion
Mercredi 25 mai 2016

Le conseil de quartier de La Teste EST-Bonneval s'est réuni le mercredi 25 mai 2016 à 17h15, salle Maugis.

Etaient présents :

- Monsieur Jean-Claude VERGNERES, Président du Conseil de quartier
- Madame Chantal MERCIER
- Monsieur Alain STURBOIS
- Monsieur Dieter SCHMID
- Madame Marie-Claire FERRAN
- Monsieur Roger BARRIER
- Monsieur Michel BOYE
- Monsieur Patrick BRIGNOLI
- Madame Claudie LEGOFF
- Monsieur Guy NONNOTTE
- Monsieur Philippe BUREAUX
- Monsieur Lionel MONTARDY
- Madame Marie-Odile MARTIN

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD, Adjointe au Maire - Démocratie Participative et au Handicap
- Monsieur Nicolas HENIN, Conseiller municipal délégué à la démocratie de proximité
- Monsieur Fabrice PETIT, Directeur de Cabinet
- Madame Mauri NADEAU, Secrétariat

Excusés :

- Madame Monique BONNARD LE LOUARNE
- Madame Evelyne DUCOURNEAU
- Monsieur Jacques GUILLEMETON
- Monsieur Hervé LAJOUS

Monsieur Jean-Claude VERGNERES ouvre la séance du Conseil de quartier EST-Bonneval à 17h15 et remercie les membres de leur présence.

I. Réponses aux demandes des conseillers

✍ Mauvais écoulement des eaux pluviales de la Pinède de Conteau.

- Etude globale de la Pinède de Conteau : réseau à recréer - Etude en cours.

✍ Pose d'un panneau « Voie sans issue » rue des Genévriers.

- Equipe Voirie : pose d'un panneau à l'entrée du chemin de la Procession "Circulation interdite à tous véhicules sauf services publics".

✍ Les dos d'âne à l'entrée et à la sortie du souterrain Sécary/Bisserié sont très dangereux.

- Pente adoucie le 10 mai.

✍ Une peinture soulignant le séparateur central en ciment est-elle prévue ?

- Fait.

✍ Les potelets protégeant la piste cyclable qui longe le boulevard de Curepipe sont cassés ou à changer.

- Equipe Maçonnerie : Séparateur à réparer.

✍ Rue du Coutoum : Renouvellement de la demande de matérialisation au sol des dos d'âne

- Signalisation horizontale par entreprise. Fait.

✍ Le croisement de l'avenue du général Charles de Gaulle et de la rue Jules Favre est accidentogène et dangereux.

- Etude aménagement avenue du général de Gaulle en cours - Des travaux pluriannuels d'aménagement seront programmés.

✍ Une signalisation commune relative aux ronds-points serait souhaitable : En amont, sur tous les abords des ronds-points, il devrait être indiqué « Vous n'avez pas la priorité » puis « Cédez le passage » pour une meilleure compréhension et circulation automobile.

- Code de la route.

✍ Des stationnements en chicane sont placés très dangereusement, Pinède de Conteau face à la rue des Lilas et de la Pinède de Conteau en venant de la rue d'Aquitaine.

- Les trois places de stationnement face au n°1 de l'avenue la Pinède de Conteau vont être supprimées.

 Demande un traitement de prévention contre les chenilles processionnaires.

- Traitement aérien non autorisé par le Préfet. Pièges à chenilles à installer.

 Sécurisation de l'intersection Grailly/Lody/Dheurle.

- Le miroir a été déposé. Le stop ainsi que le marquage au sol ont été avancés.

II. Planning du curage des fossés et crastes

Secteurs qui seront concernés par le nettoyage des fossés et des crastes dans le quartier Est : Pinède de Conteau, boulevard de Curepipe, rue des Hippocampes, rue des Huttiers, rue du Baou, rue Jean Bart/Moulin Dutruich.

‣ Un conseiller relève que la craste La Petite Douesse est souvent encombrée de dépôts sauvages de déchets verts. Il souligne l'efficacité des campagnes de nettoyage et de curage des fossés et remercie les équipes municipales.

III. Demandes des conseillers

‣ Boulevard de Curepipe, certains potelets sont sciés, les bords sont devenus carrés et non arrondis (forme originelle).

‣ Non satisfaction sur le marquage au sol des ralentisseurs de la rue du Coutoum, les dents de requin matérialisés ne sont pas visibles de loin, notamment le second ralentisseur.

‣ A-t-on une estimation de la fréquentation du tunnel de Sécarry ?

 Réponse

Un compteur de passages de véhicules sera posé dans un premier temps, courant du mois de mai, un second comptage sera effectué durant la saison estivale.

‣ Un tamaris au rond-point Candale, N250, empêche la visibilité du panneau « pistes cyclables ».

‣ Les pavés devant la mairie, rue du 14 juillet, sont très dangereux.

 Réponse

Un affaissement a été créé par les eaux de pluie. Le résultat de cet aménagement n'étant pas satisfaisant, la mairie étudie un autre projet.

- L'éclairage du rond-point de la rue du Coutoum se retrouve dans les branches des pins.

 Réponse

- 6 200 points d'éclairage sur la commune. La réfection de l'éclairage public s'effectue dans le cadre d'un projet pluriannuel.

- L'élagage des pins sera demandé aux services techniques et cette particularité sera signalée à l'assistant de maître d'ouvrage en charge du dossier.

- Sur les trottoirs de la Pinède de Conteau, au niveau des sorties des propriétés, les bouches d'évacuation des eaux usées dépassent. L'association des riverains de la Pinède de Conteau a répertorié ces problématiques et les transmettra pour le suivi aux services techniques.
- Maison des Associations : herbes hautes, manque d'entretien des espaces verts.
- Des cailloux blancs ont été placés dans les interstices laissés après l'enlèvement des anciens abribus Coutoum et Pinède. Ce revêtement ne semble pas approprié.
- Les bancs des nouveaux abribus sont rouillés.

 Réponse

La mairie effectuera, très prochainement, avec la société, un tour complet des abribus et des panneaux pour vérifier la conformité de toutes les installations.

- La flèche bleue du rond-point Dantin est mal orientée.
- Demande la pose d'un panneau Voisins vigilants en entrées de ville.

 Réponse

Pour faire partie des communes estampillées " Voisins vigilants" la Commune doit s'inscrire à ce dispositif de surveillance. Le Conseil des Sages à la demande de Monsieur le Maire œuvre pour présenter un projet d'une commune vigilante et solidaire, orientée vers la convivialité, la solidarité et l'attention aux autres.

- ▶ Pas d'éclairage en venant du Pôle de Santé vers le rond-point de La Hume.

 Réponse

La demande doit être faite à Mme des Esgaulx, Sénatrice-Maire de Gujan-Mestras.

- ▶ Demande une surveillance de l'aire intergénérationnelle des Pignes. Des rassemblements de jeunes occasionnent du bruit et des nuisances (bouteilles cassées, détritiques...).

Le nettoyage régulier pratiqué par la commune ne suffit pas à garder ce lieu propre et en toute sécurité.


- ▶ Un point de rassemblement est également signalé sur l'espace vert, le long de la voie ferrée militaire, derrière la rue des Sorbiers.

- ▶ Rue du Coutoum, un tag demeure.

- ▶ Obligation de débroussaillage, de la bande des 50 mètres, par les riverains de la Pinède de Conteau :

- Après l'envoi du courrier à 43 riverains ;

- Vingt-sept réponses dont 18 oui et 9 non.

 Cette obligation des propriétaires-riverains d'une forêt devrait être appuyée par l'envoi d'une lettre de mise en demeure par la Police municipale.

 Réponse

Le risque incendie, suite à celui de l'été 2015 à Saint-Jean d'Ilac, devrait être renforcé par la Préfecture, la vigilance et la prévention seront très certainement accrues.

M. Jean-Claude VERGNERES remercie les membres du Conseil de quartier de leur participation. La réunion se termine à 18h30.